

Refus à l'IEJ de Strasbourg

Par **cannelle57**, le **14/01/2014 à 11:03**

bonjour,

Je suis dégoûtée, voilà actuellement en LLM en Allemagne
j'ai voulu m'inscrire hier à l'IEJ de Strasbourg
2h de route, 1 h de bouchon sur l'autoroute, 3 h d'attente
et au final position 153 sachant qu'ils ne prennent que 150
Le responsable se lève et dit : désolé, on arrête là les inscriptions.

Que faire maintenant?

je voulais tenter le concours à la rentrée prochaine

Mais oser le concours sans prépa me semble impossible.
Une prépa privée ? sachant que mes examens se termineront mi-juillet
impossible

Faire des stages ou refaire un master 2 et retenter l'année d'après. En plus on parle d'une réforme !

Par **Caro line**, le **16/01/2014 à 23:08**

Hello !

Le contingentement est tout nouveau, voté en septembre 2013, si ils ne prennent que 150 élèves c'est simplement parce que l'année dernière ils étaient le double et c'était vraiment compliquer à gérer, donc dorénavant, ils prennent les 150 premiers inscrits, donc les plus rapides.

Au moins il n'y a pas de sélection sur dossier il "suffit" d'être rapide.

Je comprend que tu sois déçue, mais ils privilégie la qualité à la quantité, il est plus facile et plus productif de s'occuper de 150 personnes que de 300 ou 350.

Par **Caro line**, le **16/01/2014 à 23:09**

Après s'il y a 3 désistements tu sera admise, puisque tu es sûrement sur liste d'attente en attendant de voir qui reste/qui part.

Par **cannelle57**, le **17/01/2014** à **19:12**

Non même pas sur liste d'attente puisque le responsable des inscriptions s'est levé au moment où il restait trois personnes avant moi en disant "désolé on arrête les inscriptions" (en fait ils n'en prennent que 140 et 10 sont sur liste d'attente).

Voilà je "tenterais" bien sans prépa, mais je n'y crois pas trop. Ce qui m'inquiète un peu c'est la réforme du concours qui en cas d'accord sera encore plus difficile. Je pense qu'il vaut mieux que je termine le LLM et que je fasse encore un Master 2 ou des stages enfin bref je ne sais pas

Par **Poussepain**, le **17/01/2014** à **22:59**

Bonjour,

Je ne pense pas qu'il faille craindre une éventuelle réforme de l'examen d'entrée, les personnes vraiment motivées (qui veulent vraiment être avocat et pas ceux qui font cela juste parce qu'ils se disent un beau matin qu'ils n'auront pas de boulot après avoir fait des études à l'arrache) continueront à avoir l'examen nouvelle formule.

Vous devriez vous renseigner sur les conditions d'inscription à l'examen auprès du professeur en charge de votre IEJ, ou du secrétariat, notamment sur le décret du 11 septembre 2003.

A part ça, je trouve inique de refuser des inscriptions à l'IEJ, c'est honteux. Depuis quand la Fac décide arbitrairement de qui sera avocat ou pas?

Par **cannelle57**, le **18/01/2014** à **20:01**

Du coup je pense m'inscrire à l'IEJ de Paris mais avec le LLM qui se termine en Juillet je suis tout de même inquiète. Cela risque d'être juste en tant de préparation. Ou serait-il plus judicieux de préparer l'examen sur un an, après le LLM

Par **Trafalgar**, le **27/01/2014** à **10:48**

Du calme. Y a vraiment pas de quoi fouetter un chat. L'IEJ ne sert strictement à rien. Tu peux toujours te procurer les cours si besoin ou y assister clandestinement. Si tu es dans le rythme, 2 mois de révisions me paraissent tout à fait suffisants pour te présenter à l'examen. Ce type de prépas offre un cadre de révisions, d'examens blanc corrigés etc...

La veille juridique, tu peux aussi bien la faire seul (ce que j'ai fais) de même que t'exercer aux différents types d'exercices, une fois encore, seul.

Oser passer le concours sans prépa ne relève pas de la plus folle audace. Un peu d'orgueil suffit.

Très honnêtement, j'ai vu ce que proposent les prépas, c'est de l'arnaque pure et simple, surtout à ce prix là. Quant à ce que propose l'IEJ de Strasbourg, c'est encore pire.

Par **Poussepain**, le **28/01/2014** à **00:01**

Vrai sur les prépa privés.

J'irais quand même lire le décret de 2003 à tout hasard et par la suite j'irais me renseigner à l'IEJ.